

Élaborer un plan de gestion des risques

Dans le contexte de la judiciarisation et de l'exigence du risque zéro que connaît la société, la notion de risque impacte les organisations et les modes de fonctionnement des structures. Le secteur social et médico-social n'a pas échappé à ces évolutions, qui remettent en cause la gestion des établissements et services au regard de leurs pratiques professionnelles.

Ainsi les d'ESSMS sont confrontés à la mise en place d'une politique globale de gestion des risques, en particulier vis-à-vis de leurs usagers. Celle-ci consiste en l'évaluation et l'anticipation des risques ainsi qu'à la mise en place d'un système de surveillance et de collecte des données.

Les différents risques nécessitent d'être identifiés puis analysés afin que soit élaboré et mis en oeuvre un plan d'action permettant l'adaptation des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes.

Cependant la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale consacre le droit de tout usager du secteur social et médico-social « à une prise en charge et à un accompagnement individualisé de qualité » (CASF, art. L. 311-3 3°) en garantissant ses droits et libertés individuels. Les ESSMS sont donc confrontés à un véritable défi passant par la mise en place d'une politique globale de gestion des risques, sans tomber dans le tout sécuritaire aboutissant à une négation de la liberté, du droit au risque.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout professionnel ayant un intérêt à participer à la formation (par exemple : direction, encadrement, maïresse de maison, IDEC, IDE, cuisinier, ouvrier d'entretien)

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les obligations réglementaires en matière de gestion des risques
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la gestion des risques
- Etre en mesure d'identifier et de hiérarchiser les risques à priori et à postériori
- Savoir évaluer et maîtriser les risques en ESSMS
- Elaborer son plan d'actions et de maîtrise à partir de la cartographie des risques
- Créer une dynamique en associant l'ensemble des acteurs
- Apporter des solutions correctives et préventives dans la réalisation du plan d'actions

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Concepteur.trice.s : Astrid BARATE,

Intervenant.te.s : Consultante et formatrice en management de la qualité et des risques, titulaire d'un master 2 en droit du travail et d'un diplôme d'université qualité, gestion des risques, évaluation et management de projets dans les structures sanitaires et médico-sociales

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Travaux de mise en pratique en sous-groupe
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Accessibilité

La formation peut se dérouler en intra chez le client ou en inter dans une salle adaptée à la formation.

Les personnes en situation de handicap, sont priées de nous contacter pour envisager ensemble les aménagements pouvant être apportés au parcours de formation.

Contenu de la formation

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

- Le management des risques, concept et enjeux :
 - Les objectifs de la gestion des risques en ESSMS
 - Contexte réglementaire de la gestion des risques, définition et identification des responsabilités
 - Définition et typologie des différents risques : Risques professionnels, Risque infectieux, Dysfonctionnements graves, Evènements sanitaires indésirables, Autres risques Méthodologie de la gestion des risques (les différentes étapes de la démarche)
- Identifier et évaluer les risques
 - L'analyse des risques à priori : identifier les dangers avant qu'ils ne surviennent et hiérarchiser les risques
 - L'analyse des risques à posteriori : analyse des incidents/accidents/événements indésirables survenus
 - Les différents outils de la gestion des risques (Méthode QQQCP, Fiches de déclaration, DARI, DUERP, etc...)
 - Comment établir une cartographie des risques et identifier les principaux niveaux de dangers

- Bilan de fin de session
- Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation

Date de création du document : 17 novembre 2020